105

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

Monsieur

jai reçu la medaille d'or que vous avez eu la Complaisance de me faire tenir, la maniere honnete dont vous l'avez fait ajoute un nouveau degré de valeur au prix academique, et je ne sais plus comment faire pour vous temoigner combien je suis sensible à vos bons procedés. Vous avez bien raison de dire que la matiere est grande à orleans, la reputation dont j'y jouissois avant cette operation m'avoit deja fait bien des jaloux, cette affaire va m'en procurer un plus grand nombre, c'etoient les termes dont se servoit M. Curault notre lieutenant general que nous venons de perdre il y a quelques jours. quoi qu'il en soit, Monsieur, j'endurai grandement de domage, si je continue à meriter digne de vos bontés et de la protection de l'academie. je vais me mettre en etat de vous faire tenir quelques observations, dans l'esperance de parvenir a mon but moins cependant par la valeur de mon travail que par le poids de votre credit que je ne espererai de meriter par le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant
serviteur Lamisson

a orleans le 20 avril 1777

Vous me dites, Monsieur, dans toutes vos lettres que M. Thevenin est satisfait, ce qu'il n'a été dès que vous lui avez ecrit que je faisois mention de lui dans mon observation, cependant M. Thevenin,

ARC 60 d 1 n° 105

pretend toujours que je n'ai point fait mention de lui ; il ajoute qu'il tient de vous meme que je n'ai point parlé de lui, et pour le prouver il allegue votre lettre. quelque chose de plus, il m'a en effet montré cette lettre, et soit Monsieur, que vous fussiez trop occupé, soit que votre main ait ~~fait~~ ecrit autrement que vous pensiez, vous lui dites expressement que je n'ai point fait mention de lui. c'est donc une faute de main et une distraction. mais raisons ne peuvent le desabuser.